



BROCHURE D'INFORMATION

# CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

Contact : Véronique Boyer  
vboyer@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 45



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>2</b>
LE MODULE PRINCIPAL	2
LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE	3
LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE	3
MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION	4
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX	4
<b>TABLEAU DES VOLUMES HORAIRE PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>5</b>
<b>PROGRAMME DES ÉPREUVES POUR L'EXAMEN D'ENTRÉE</b>	<b>6</b>

## INTRODUCTION

Le programme de la CPES Accompagnement au piano comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective, un module complémentaire de formation et de culture musicale ainsi qu'un module de créativité. Ce programme est complété par une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

# PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

## LE MODULE PRINCIPAL

### **UE1. Interprétation du répertoire de l'accompagnement vocal, instrumental et danse**

L'unité d'enseignement permet de développer la connaissance du répertoire vocal, instrumental et de danse ainsi que leurs spécificités respectives (tessitures, respiration et diction pour les chanteurs, phrasé relié aux coups d'archet pour les cordes, articulations, souffle, pour les instruments à vent...)

Cette science de l'autre conduit l'accompagnateur pianiste dans le champ passionnant de l'interprétation.

→ 105 heures : cours hebdomadaires

### **UE2. Transposition, lecture à vue, réduction d'ensembles, harmonisation**

L'unité d'enseignement repose sur une connaissance précise des disciplines théoriques (analyse, harmonie, contrepoint), qu'elle met en pratique dans :

- La transposition (transposition à vue d'une mélodie depuis le demi-ton jusqu'à la tierce Majeure, lecture des instruments transpositeurs)
- La réduction d'ensembles vocaux (Choeurs) ou instrumentaux (quatuor à cordes, oeuvres de musique de chambre, répertoire de l'orchestre)
- La lecture à vue comme « art de la première interprétation » (lectures piano seul ou en situation d'accompagnement)

→ 105 heures : cours hebdomadaires

### **UE3. Préparation aux épreuves**

Ce module prévoit d'une part la participation à des disciplines permettant aux futurs candidats aux concours de s'approprier des techniques susceptibles de l'accompagner dans une prise de conscience des différents paramètres propres à la maîtrise corporelle : Sophrologie, Yoga, Qi Gong, Feldenkrais.

D'autre part, les étudiants participent à deux 'mises en situation' chaque année. Elles prendront la forme d'examens d'entrée propres aux écoles supérieures françaises ou étrangères.

→ 30 heures réparties sur l'ensemble du cursus

### **UE4. Enseignement complémentaire**

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

## LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE

### **UE1. Pratique collective dirigée, musique de chambre et ensemble à géométrie variable non dirigé**

Cette unité d'enseignement permet à l'élève de découvrir et développer la pratique du piano au sein d'ensembles les plus divers, (ensemble vocal, instrumental, orchestre, groupe d'improvisation, application de cours d'écriture ou d'instrumentation...). L'élève devra créer lui-même son ou ses groupes, rechercher un répertoire adapté et en même temps varié et participer à l'organisation pratique du travail et des restitutions publiques.

→ 145 heures : cours hebdomadaires et sessions

### **UE2. Initiation à la basse continue et réalisation sur instruments anciens**

L'élève/étudiant renoue ici avec l'origine de l'accompagnement, à travers le répertoire de la musique ancienne, conçue en basse chiffrée et dessus. Dans le cadre de cette unité d'enseignement, il peut ainsi s'initier aux différents claviers du parc instrumental (clavecin, orgue positif et piano forte), et découvrir les différents instruments du département de musique ancienne.

→ 50 heures

## LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE

### **UE1. Commentaire d'écoute 1<sup>er</sup> niveau**

Ce module d'enseignement permet d'acquérir les bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et au commentaire écrit et oral.

→ 50 heures : 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

### **UE2. Écriture, arrangement**

La pratique de l'écriture permet à l'élève de développer son écoute intérieure, sa perception de la construction verticale de la musique ainsi que la connaissance de divers styles de l'histoire de la musique tonale.

→ 100 heures : cours hebdomadaires

### **UE3. Analyse, histoire et esthétique**

Ce programme est dans la continuité des acquis de la formation musicale. Il permet à l'élève/étudiant d'affiner sa capacité d'écoute analytique, de mémorisation ainsi que les connaissances élémentaires de l'analyse harmonique et formelle. Ces connaissances sont nécessaires à la compréhension du texte et à un choix informé de l'interprétation instrumentale.

→ 50 heures : 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

#### **UE4. Notions d'anatomie-physiologie de la voix et de prononciation (italien, allemand, anglais, russe)**

L'acquisition des notions d'anatomie-physiologie de la voix, de prononciation de l'italien, de l'allemand, de l'anglais et du russe se déroule essentiellement dans le cadre des études de chant ainsi que sous forme de sessions particulières organisées sur un cycle de deux ans.

→ 18 heures : 9 séances de 2 heures proposées tout au long du cycle

#### **MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION**

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des C.P.E.S du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpainting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

→ 48 heures : 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages ou sessions

#### **UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX**

Pour compléter leur cursus, les élèves doivent choisir une unité d'enseignement d'environ 50 heures selon leur profil personnel.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, et les professeurs ainsi que les membres de l'équipe d'encadrement sont disponibles pour aider les élèves dans leur orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique (interprétation de la musique ancienne, jazz, musiques actuelles, musique traditionnelle...)
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la direction de chœur
- Écriture
- Initiation à la pédagogie
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques (musique des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles, jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées, musique ancienne...)
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

## TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

NOMBRE D'HEURES		RÉPARTITION
260	<b>Module principal</b>	
105	Interprétation du répertoire	cours hebdomadaires
105	Transposition, lecture à vue, réduction d'ensembles, harmonisation	cours hebdomadaires
30	Préparation aux épreuves	sessions
20	Enseignement complémentaire	
195	<b>Module associé de pratique collective</b>	
145	Pratique collective dirigée, musique de chambre et ensemble à géométrie variable non dirigé	cours réguliers et sessions
50	Basse continue et réalisation sur instruments anciens	cours hebdomadaires
218	<b>Module complémentaire de formation et culture musicale</b>	
50	Commentaire d'écoute 1 <sup>er</sup> niveau	
100	Ecriture, arrangement	cours hebdomadaires
50	Analyse, histoire et esthétique	cycle de cours
18	Notions d'anatomie-physiologie de la voix et de prononciation	
48	<b>Module créativité - improvisation</b>	
	Création, improvisation, transdisciplinarité	2 stages de 4 jours
50	<b>Une unité d'enseignement au choix</b>	
<b>TOTAL : 771</b>		

## PROGRAMME DES ÉPREUVES POUR L'EXAMEN D'ENTRÉE

Le candidat choisit une œuvre dans la liste ci-dessous (le jeu par cœur est conseillé mais non obligatoire) :

Bach Prélude et Fugue en Do# Majeur (livre 2) et Prelude et Fugue en Fa mineur (Livre 2)
Mozart Fantaisie en Ut mineur K475
Beethoven Sonate op. 31 n°2 la Tempête (mouvements 2 et 3)
Chopin Fantaisie en fa mineur
Schumann 2 <sup>ème</sup> sonate en Sol mineur (Mouvement 1)
Brahms op. 118 n°1, 2 et 3
Fauré Nocturne n°6
Debussy Images 1 <sup>er</sup> cahier : hommage à Rameau et Mouvement
Ravel Jeux d'eau
Messiaen Un reflet dans le vent
Prokofiev Sonate n°2 op. 14 mouvement 1
Dutilleux Le jeu des contraires

### Rappel du déroulement des épreuves

- **Examen de formation musicale** : obligatoire pour tous candidats, sauf pour les candidats de Lille/Roubaix/Tourcoing ayant obtenu le Certificat de Formation Musicale dans les 5 dernières années précédant l'inscription ou ayant été admis antérieurement dans une CPES d'une autre discipline

- **Épreuves instrumentales :**

- accompagnement d'une œuvre vocale ou instrumentale (préparé une semaine à l'avance)
- déchiffrage, piano seul, avec mise en loge de 10 minutes sans piano
- quelques questions d'analyse harmonique portant sur la pièce déchiffrée